



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DOSSIER N° : 28

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE,
LE BOUSCAT INTERNATIONAL ET LA
COMMUNE
DE GLEN ELLYN (ETAT-UNIS)

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 8 Avril 2014

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Avril 2014

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 32

Absent : 0

Excusés : 3

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nancy TRAORE, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Gloria QUETGLAS, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Fabien BARRIER, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Philippe FARGEON (à Françoise COSSECQ), Pascal APERCE (à Agnès FOSSE), Nathalie SOARES (à Joan TARIS)

Absent :

Secrétaire : Daniel CHRETIEN

**DOSSIER N° 28 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE,
LE BOUSCAT INTERNATIONAL ET LA COMMUNE
DE GLEN ELLYN (ETAT-UNIS)**

RAPPORTEUR : M. LAMARQUE

Depuis sa rénovation à l'été 2011, et conformément à la convention signée le 15 mai 2012, l'association Le Bouscat International travaille conjointement avec la ville du Bouscat afin :

- de «l'accompagner dans la mise en place de nouvelles relations internationales et d'actions de coopérations décentralisées (...),
- de pérenniser et de renforcer le jumelage historique entre Le Bouscat et la ville d'Arnstadt en Allemagne,
- de développer de nouveaux partenariats internationaux,
- de favoriser la mobilité internationale des habitants et des scolaires du Bouscat,

enfin de sensibiliser les citoyens aux réalités européennes et internationales » (article 2 des statuts).

La signature de cette première convention partenariale avec la ville de Glen Ellyn dans l'Illinois résulte d'une initiative citoyenne pilotée par l'association Le Bouscat International. Depuis presque trois ans, de manière bénévole et gratuite, plusieurs membres désignés par cette association ont créé les conditions de ce rapprochement puis de cette nouvelle coopération.

La ville de Glen Ellyn dans l'Illinois a été choisie pour plusieurs raisons : d'abord de par sa proximité géographique avec la ville de Chicago, où plusieurs membres de l'association se rendent annuellement ; ensuite de par ses similarités avec la commune du Bouscat ; enfin de par l'empreinte française tant passée qu'actuelle de cette région américaine.

Un accord de coopération bilatéral a été préféré à une charte de jumelage. Il permet plus de souplesse et des interprétations aussi plus larges. Il correspond surtout aux réalités et aux nouvelles formes de la coopération décentralisée. Cet accord place au cœur de son projet la promotion «des relations humaines, culturelles, linguistiques, sportives, pédagogiques et économiques» entre les deux villes, tout comme le soutien à «toutes les initiatives personnelles et/ou collectives s'inscrivant dans cette démarche». Il avalise se faisant le travail de terrain effectué par l'association Le Bouscat International, tout en lui conférant une reconnaissance institutionnelle.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de l'accord de coopération bilatéral annexé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

31 voix POUR

4 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. BARRIER)

Article 1 : Approuve le projet de l'accord de coopération bilatéral avec la ville de Glen Ellyn,

Article 2 : Autorise M. LE MAIRE ou son représentant à signer l'accord de coopération bilatéral avec la ville de Glen Ellyn ci-annexé.

Fait et délibéré le 8 Avril 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET